

Le 15 septembre 2014

De : Quentin le Bussy, conseiller communal.

A : M. Stassart, Echevin de l'Instruction Publique.

Concerne : **Question écrite concernant le parc/parking de la crèche des Franchimontois**

Monsieur l'Echevin,

A l'automne 2013 je vous écrivais concernant la situation du parc/parking de la crèche des Franchimontois. Le personnel de ces crèches est autorisé à se parquer pour les besoins du service dans la partie du parc immédiatement situé derrière le centre de santé mentale adjacent. Ceci leur évite bien des tracas liés au parage en rue (peu de places disponibles).

En revanche cette zone auparavant engazonnée n'a pas été initialement conçue pour accueillir des véhicules et elle se dégrade rapidement avec les pluies d'automne et du printemps (dans quelques mois).

Malgré votre réponse à l'époque rassurante, je ne vois rien venir et déjà en août, vu la pluviométrie estivale, la gadoue faisait sa réapparition (photos ci-dessous). Je finis par craindre qu'un beau jour une accueillante se retrouve enlisée à la nuit tombée, ce qui ferait mauvais genre et créerait un réel problème de sécurité. Pouvez-vous, si elles sont prises, me confirmer vos décisions en la matière et leurs délais d'exécutions précis ?



Merci d'avance de votre prompt réponse et de votre diligence en ce dossier,

Bien à vous,

Quentin le Bussy

Quentin le Bussy – Conseiller communal

Rue des Franchimontois 51, 4000 Liège

Conseiller.lebussy@liege.be

0486.35.21.29



Groupe Local Ecolo de Liège
En Hors-Château 56, 4000 Liège